

Nous travaillons au même tarif depuis 30 ans !!!

En 1992, la consultation d'un spécialiste valait 21,30 € (40 baguettes de pain).

En 2025, la consultation d'un spécialiste vaut 23 € (moins de 18 baguettes de pain).

### LA RÉALITÉ ÉCONOMIQUE DE VOTRE CONSULTATION

Le tarif de la Sécurité Sociale pour les actes techniques n'a quasiment pas évolué, alors que le coût de fonctionnement de notre cabinet (matériel, stérilisation, personnel, loyer) est de 80 à 100 € par heure.

Voici le bilan financier d'un cabinet de gynécologie obstétricale pour des actes courants réalisés au tarif Sécu (Secteur 1) :

ACTE MÉDICAL	TARIF SECU	TEMPS DE L'ACTE*	COÛT DE FONCTIONNEMENT**	SOLDE (AVANT IMPÔT)
Pose de stérilet (DIU) (JKLD001)	38,40 €	30 min	45,00 €	- 6,60 € (PERTE)
Échographie de datation (JNQM001)	35,65 €	30 min	45,00 €	- 9,35 € (PERTE)
Échographie Pelvienne (ZCQM003)	52,45 €	40 min	60,00 €	- 7,55 € (PERTE)
Écho. Morpho. 1er Trimestre (JQQM010)	61,47 €	45 min	67,50 €	- 6,03 € (PERTE)
Écho. Morpho. 2ème Trimestre (JQQM018)	100,20 €	45 min	67,50 €	+ 32,70 €
Écho. Morpho. 3ème Trimestre (JQQM016)	100,20 €	45 min	67,50 €	+ 32,70 €

\* Le temps comprend : l'accueil, un temps d'explication de l'acte technique, l'installation, le compte-rendu et la désinfection de la salle.

\*\* Calculé sur une base moyenne de 90€/heure de coût de cabinet (charges, personnel, matériel).

Notez que le "Solde" positif de certains actes sert à peine à compenser les pertes réalisées sur les autres actes courants.

### POURQUOI DES DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES ?

Les gynécologues réalisent plus de 30% de leurs actes au tarif opposable sans complément.

Pour toutes ces activités, leur bilan est nul ou négatif.

Sans complément d'honoraires, notre activité ne peut pas survivre car l'Assurance Maladie n'a presque pas augmenté ses tarifs depuis 30 ans. Il nous serait impossible de maintenir un plateau technique de qualité.

**Nous remercions toutes les patientes qui nous font confiance et toutes celles qui, en payant des honoraires complémentaires, nous permettent de maintenir une offre de soins pertinente, efficiente et de qualité pour tous.**

Consultez notre FAQ sur le site du SYNGOF en cliquant sur ce QR Code :

